

N'y aurait-il donc qu'un mauvais riche pour garder, même en enfer, un certain attachement pour ses frères restés à vivre une vie condamnable ? Certes non, et plus d'un, parmi nous, a déjà ressenti depuis la mort de quelqu'un des siens la sainte efficacité de son intercession.

Voici un passage de l'oraison funèbre que saint Bernard a faite de son frère Gérard. Gérard avait aussi été moine de Clairvaux : « Peut-être, bien que tu nous aies connus selon la chair, tu ne nous connais plus à cette heure ; et, parce que te voilà entré dans les jouissances du Seigneur, tu n'as plus devant les yeux que sa justice, oublieux de nous. Je le sais, qui adhère au Seigneur est un même esprit avec lui (1), et se transforme tout entier dans le divin amour, ne pouvant sentir ni goûter que Dieu, et ce que Dieu sent et goûte, tout plein qu'il est de Dieu. Mais Dieu est charité, et, par suite, plus on est proche de Lui, plus on est rempli de charité. Certes, Dieu ne peut pâtir, mais il peut compatir ; *impassibilis est Deus, sed non est incompassibilis* ; Lui dont le propre est de toujours faire miséricorde, et de toujours pardonner. C'est donc nécessité que, toi aussi, tu sois miséricordieux ; toi qui demeures en Dieu, et si tu ne pâties pas, tu compatiras. Donc, ton amour pour nous n'est pas diminué, mais transformé ; et parce que tu t'es revêtu de Dieu, tu n'as pas dépouillé toute sollicitude pour nous ; car il a soin, lui, de nous (2). L'infirmité tu l'as rejetée, mais non la piété. La charité ne passe pas (3) ; jamais non plus tu ne perdras mon souvenir » (4). Saint Bernard est ainsi l'interprète de la foi catholique au dogme de l'intercession des saints.

Le dogme du purgatoire est aussi fortement attesté par

(1) I Cor., VI, 17.

(2) I Pet., V, 7.

(3) I Cor., XIII, 8.

(4) Saint Bernard. Sermo in obitu fratris sui Girardi, No 5. P. L., CLXXXIII, 906, d'après le P. Therrien dans la *Mère des Hommes*.